

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Mise en ligne d'un site internet sur l'agrile du frêne

Saint-Constant, le 23 avril 2014 - Le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes (CQEEE) est fier d'annoncer aujourd'hui le lancement du site internet sur l'agrile du frêne : agrile.cqeee.org. Citoyens, professionnels et administrateurs publics pourront y trouver des informations sur le ravageur et sur les stratégies de lutte, des outils d'aide à la décision et éventuellement un espace de signalement.

Rappelons que l'agrile du frêne, un insecte originaire d'Asie, a été observé pour la première fois au Québec en 2008. Capable de détruire un frêne en quelques années (3 - 7ans), l'agrile menace maintenant une part importante de la canopée urbaine du sud de la province. On estime qu'à Montréal seulement, le nombre de frênes publics se chiffre à quelques centaines de milliers (200 000). Que dire du nombre de frênes privés qui sera aussi atteint dans les grands centres et la périphérie?

La création d'un site internet entièrement dédié au problème de l'agrile du frêne s'inscrit dans un projet plus vaste piloté par le CQEEE - *Agrile du frêne : Prévenir, se préparer et passer à l'action*. Soulignons que le Ministère des ressources naturelles, a contribué financièrement à poursuivre la sensibilisation et la mobilisation, à mettre en place des mécanismes de concertation, à faciliter le dépistage, à accompagner l'intervention, à stimuler la recherche et l'évaluation et ce, pour différents niveaux d'intervenants.

L'agrile du frêne représente un défi pour la conservation et la gestion du couvert forestier du sud du Québec. Nous vous invitons à consulter le site et à le diffuser dans vos réseaux. Des pistes d'action existent!

Le Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes est une organisation sans but lucratif dont la mission est de favoriser la coordination des activités de nombreuses organisations engagées dans la lutte aux espèces exotiques envahissantes. Le travail du CQEEE vise à améliorer la prévention, la détection et la gestion des espèces exotiques envahissantes et ainsi, dans la perspective d'une responsabilité partagée, contribuer à une meilleure protection de la santé environnementale. Suivez le CQEEE sur Facebook et Twitter et communiquez avec nous via l'adresse suivante : cqees@gmail.com.

-30-

Hélène Godmaire

Conseil québécois des espèces exotiques envahissantes - CQEEE

CP 85015, Mont-Saint-Hilaire, Québec, J3H 5W1

(450) 467-6921

CQEEES@gmail.com